



GOUVERNANCE ET ESPERANCE DE VIE PRECOCE DES PME AU CŒUR DES PREOCCUPATIONS: CAS DU MALI

COULIBALY BREMA¹, TOURE ABOUBACAR ABDOU², DIALLO SIRA SAMBALLA³

¹Enseignant chercheur/ Institut Universitaire de Gestion (IUG)/ Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

²Enseignant chercheur/ Institut Universitaire de Gestion (IUG)/ Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

³Enseignant chercheur/ Institut Universitaire de Gestion (IUG)/ Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Abstract:

The globalization of the business world has been intensified by new information technologies. By providing all stakeholders with necessary and useful answers to the problems that arise, this technology has significantly changed behaviors and facilitated the rapid assessment of economic and commercial risks. Through its application, it has shaped global entrepreneurship in general and that of Mali in particular. SMEs must adapt to this new order in order not to disappear. The motivation that led us to choose this theme is not only in an exploratory and descriptive perspective, but also explanatory and decision-making assistance. It also aims to identify the causes of the problem of the short life expectancy of SMEs and to propose solutions to this issue. Our study led us to 200 SMEs in order to collect statistical data as well as information relating to their mode of operation and management. The results obtained have pinpointed a number of causes, the main ones being: insufficient funding, high corruption, cultural nepotism, and unfair competition, difficult and poorly adapted institutional environment.

KEYWORDS: Governance; Hope; Life; Early; SMEs; Concerns; Mali.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.14566552>

1 Introduction

La panacée nouvelle du développement africain est arrivée. Il s'agit de l'entreprise privée perçue comme le nouveau vecteur de croissance, le générateur d'emplois, le moteur du progrès socio-économique et considérée, de moins en moins, comme le lieu d'exploitation du prolétariat. À la base du développement de tout secteur dit privé se trouve la création d'entreprises qui devient ainsi un choix prioritaire des politiques publiques africaines, un champ de recherche essentiel et un domaine de formation privilégié. Avec l'inscription des États africains au PAS dans les années quatre-vingt, les politiques gouvernementales de création d'emplois et de ressources financières se sont axées sur le secteur privé.

En effet, la déclaration de Monrovia initiée à Lagos par l'OUA, en 1980 consacrant la naissance du plan d'action a été finalement suivie par un rapport de la Banque Mondiale invitant les pays à mettre l'accent à la fois sur les ressources humaines et aussi sur les secteurs productifs dans le cadre d'une perspective régionale (Berg, 1981).

Huit années après avoir prôné l'industrialisation comme étant le véritable levier en matière de politique de développement économique, cette banque a mené en 1989 une seconde étude régionale au terme de laquelle elle voit la nécessité de promouvoir l'entrepreneuriat privé afin d'assurer une croissance durable en Afrique subsaharienne.

Ainsi, de l'État providentiel des années soixante-dix à l'État sélectif des années quatre-vingt, l'on est arrivé au stade d'un État impuissant face aux questions sociales des années quatre-vingt-dix et plus. La politique des ajustements structurels, fondement de la privatisation à outrance, a contraint les gouvernants publics des pays d'Afrique à encourager la création d'entreprises privées et/ou mixtes en vue de résoudre des questions d'emplois.

Nous voilà dans le contexte où le secteur privé est invité aux chevets d'une Afrique malade de son économie, de son social et de son environnement économique global. Face à un environnement hostile dont les principales contraintes sont : l'instabilité économique et sociale, l'insuffisance de ressources financières et des problèmes d'accès aux différents marchés, les PME vont devoir souvent disparaître très rapidement après leur création. Or, la littérature abondante développée à travers les nations soutient que les PME ont démontré qu'elles disposent d'atouts irremplaçables dans le développement, constituent un moteur pour la croissance et un outil de redistribution des richesses. Des mesures draconiennes adoptées de façon proactive pour favoriser l'éclosion des privés visaient à faire autant que possible de chaque chercheur d'emplois un entrepreneur de PME/MPI.

Ainsi donc, sachant que, dans la réalité, la gouvernance influence la durée de vie des PME, d'une façon générale et comme question de recherche, l'on se demanderait Quel est l'impact de la gouvernance sur l'espérance de vie des PME opérant au Mali ?

Les questions dérivées sont:

- La survie de la PME est-elle fonction de l'environnement administratif et social au Mali?
- La précocité de l'espérance de vie des PME n'est-elle pas due à l'incompétence des investisseurs?
- La gestion managériale par les entrepreneurs n'est-elle pas la cause de la précocité de vie des PME au Mali?

Nous allons tenter d'apporter des éléments de réponses provisoires à ces questions à travers la formulation d'hypothèses de recherche. Nous en avons formulé, de ce fait, deux hypothèses compte tenu de l'intérêt de l'étude. Nos hypothèses sont les suivantes:

Hypothèse 1: Les facteurs qui sont en cause dans la non pérennité d'une PME sont le fait de la nature du climat des affaires à l'interne et de la gestion de l'entrepreneur lui-même.

Hypothèse 2: Le secteur informel, l'absence de technicité, l'insuffisance de financement et le comportement malsain d'agents étatiques sont à la base des relâchements de la majorité des acteurs du secteur privé.

Ce travail de recherche est de notre point de vue une nouveauté pour la communauté scientifique malienne en raison de la rareté des travaux antérieurs sur la thématique de l'espérance de vie des PME. Alors, notre objectif principal est de : Parvenir à l'identification, à la description et à l'explication de la qualité de la gouvernance sur la vie courte des PME au Mali et de proposer des solutions pouvant guider les potentiels intervenants dans le secteur des PME.

L'atteinte de cet objectif global et massif nous pousse à atteindre au préalable certains objectifs secondaires. Il s'agit de:

- de préciser les raisons fondamentales qui poussent à l'arrêt prématuré des PME ;
- démontrer l'impact de la qualité intellectuelle des ressources humaines qui interviennent dans ce secteur sur la précocité de l'espérance de vie des PME;
- exposer la capacité des uns et autres à pouvoir faire fonctionner une entreprise dans un environnement inégalitaire et peu tolérant.

Le présent document est structuré autour de cinq (5) parties. L'introduction comprend le contexte, la problématique et l'objectif de la recherche. Dans la deuxième partie, nous

essaierons de bien cerner le sens des concepts clés du travail à travers un cadre conceptuel, et ensuite, nous passerons en revue les différentes approches théoriques et empiriques relatives à notre travail. La troisième partie sera axée sur un cadre d'analyse de la pérennisation de la petite et moyenne entreprise. La quatrième partie du travail concerne la présentation et l'interprétation du résultat de l'enquête. Enfin, dans la conclusion, nous récapitulons l'objectif, la méthodologie et les résultats de la recherche.

2. CADRE CONCEPTUEL, REVUE DE LA LITTÉRATURE THÉORIQUE ET EMPIRIQUE

2.1. CADRE CONCEPTUEL

UN travail aussi technique que complexe mérite que l'on s'attarde sur certains vocabulaires afin de faciliter l'exploitation du document par d'éventuels exploitants. Ainsi, en voici quelques-uns:

L'entreprise: C'est une unité économique, organisée et autonome pour produire des biens ou services destinés à la vente sur le marché en vue de réaliser des profits. De ce fait, tout projet ou toute initiative peut être considérée comme étant une entreprise à condition que certaines règles soient respectées, à savoir: l'identification de l'idée; la planification; la mise en œuvre; l'exécution de l'activité et l'acceptation d'une récompense en termes de profit.

✓ **La Petite et Moyenne Entreprise:** Deux approches distinctes sont utilisées pour définir la PME. Mais, nous avons choisi la définition qui considère la PME comme toute sorte d'entité qui prend en compte les critères mesurables et quantifiables suivants: la taille de l'effectif employé; le chiffre d'affaires et le montant du capital social engagé.

Notre choix est sincère car il permet la distinction entre trois catégories d'entreprises suivantes:

- Des « petites entreprises »: toutes les unités employant moins de dix (10) salariés;
- Des entreprises employant de dix (10) et quarante-neuf (49) employés, mais qui sont identifiées administrativement par le vocable « petites entreprises » ;
- Et celles employant de cinquante (50) à cinq cent (500) employés sont considérées comme étant des « moyennes entreprises ».

L'autre définition, traitée de qualitative ou analytique prend en compte la relation de l'entreprise avec son environnement immédiat. Elle utilise, alors une approche managériale et organisationnelle.

✓ **Un plan d'affaires :** C'est un document qui matérialise l'idée de projet, présente le projet et sa mise en œuvre opérationnelle. Il fait ressortir la présentation de l'entrepreneur, la description de

l'entreprise, le marché visé, les différentes charges d'exploitation, les différents produits d'exploitation et la rentabilité du projet. Le plan d'affaires constitue un véritable manuel de procédure indiquant le chemin à suivre et comment y parvenir.

- ✓ L'investissement: Ce sont des capitaux employés par une personne physique ou morale pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, financières et incorporelles en vue de créer, agrandir ou réhabiliter l'entreprise.
- ✓ L'investisseur: C'est une personne physique ou morale malienne ou étrangère, remplissant les conditions définies par le Code des investissements sur le territoire de la république du Mali.
- ✓ La mise à niveau : Elle consiste à améliorer la qualité des différentes fonctions ainsi que les systèmes de production afin d'acquérir progressivement la capacité qui respecte les standards internationaux.
- ✓ Le programme agréé : c'est tout projet d'investissement ayant reçu un agrément conforme au code des investissements en vigueur.
- ✓ La restructuration : Elle envisage d'assurer la viabilité de l'entreprise afin qu'elle retrouve son équilibre sur le plan financier et structurel pour pouvoir répondre aux critères d'éligibilité à la mise à niveau.
- ✓ Les zones économiques spéciales : Ce sont des localités maliennes qui ont la caractéristique défavorable sur le plan géographique, climatique, économique et dont l'accès est difficile. Il a été donc décidé de promouvoir spécialement ces parties dans le cadre de la solidarité nationale.

2.2. REVUE DE LITTÉRATURE THEORIQUE ET EMPIRIQUE

Plusieurs théories se sont développées autour des entreprises et singulièrement des PME. Pour les classiques, l'entreprise constitue tout simplement une « boîte noire », dont l'activité principale consiste à transformer des flux d'entrées en des flux de sortie selon une fonction technique appelée fonction de production. Alors, la pérennité dépend de la capacité à produire des économies d'échelle (R. Penrose, 1972). De ce fait, pour survivre elles doivent pouvoir réaliser des économies d'échelle (J.S. RAUWEL, 2007). Ainsi, des auteurs lient la pérennité des PME à l'existence de certains secteurs ayant acquis des économies d'échelle depuis la première fois où leurs tailles avaient techniquement atteint l'optimum, alors que celles-ci sont restées relativement faibles.

Les firmes qui veulent garder leur part de marché, renforcer leurs compétitivités et garantir leur survie pendant longtemps doivent grandir de taille (H.Gabrié et J.L.Jacquier, 1994). L'investissement, le profit et la croissance sont trois variables qui se commandent les unes et les autres et apparaissent nécessairement de façon indissociable dans le long terme (J.M. Chevalier 1995).

La théorie de l'agence considère l'efficacité organisationnelle, comme étant une arme concurrentielle permettant aux entreprises d'être maintenues sur le marché. Cette organisation est nécessaire de par ses capacités élevées à assurer la survie de l'unité dans un milieu compétitif (Gérard Koenig, 1999).

GIBRAT (1931) disait que le « taux de croissance d'une entreprise ou d'un établissement est une variable aléatoire indépendante de la taille et des croissances réalisées dans le passé. » ouvrant, ainsi, la voie à des études empiriques en vue de tester un éventuel lien entre la taille et la dynamique d'une entreprise.

Larry E. GREINER (1972) parle du cycle de vie d'une entreprise, et y identifie cinq (5) phases successives de croissance. Pour lui, chacune de ces phases comportent une période d'évolution, de croissance, de stabilité et, enfin, de révolution qu'il appelle « étape de la crise » et les trouve toutes déterminantes pour l'avenir. Il s'agit de : Création et Crise du Leadership ; Direction et Crise de l'Autonomie ; Délégation et Crise du Contrôle ; Coordination et Crise de la Bureaucratie ; Collaboration et Crise de la Perspective.

Ces cinq phases sont illustrées par la figure 1 suivante:

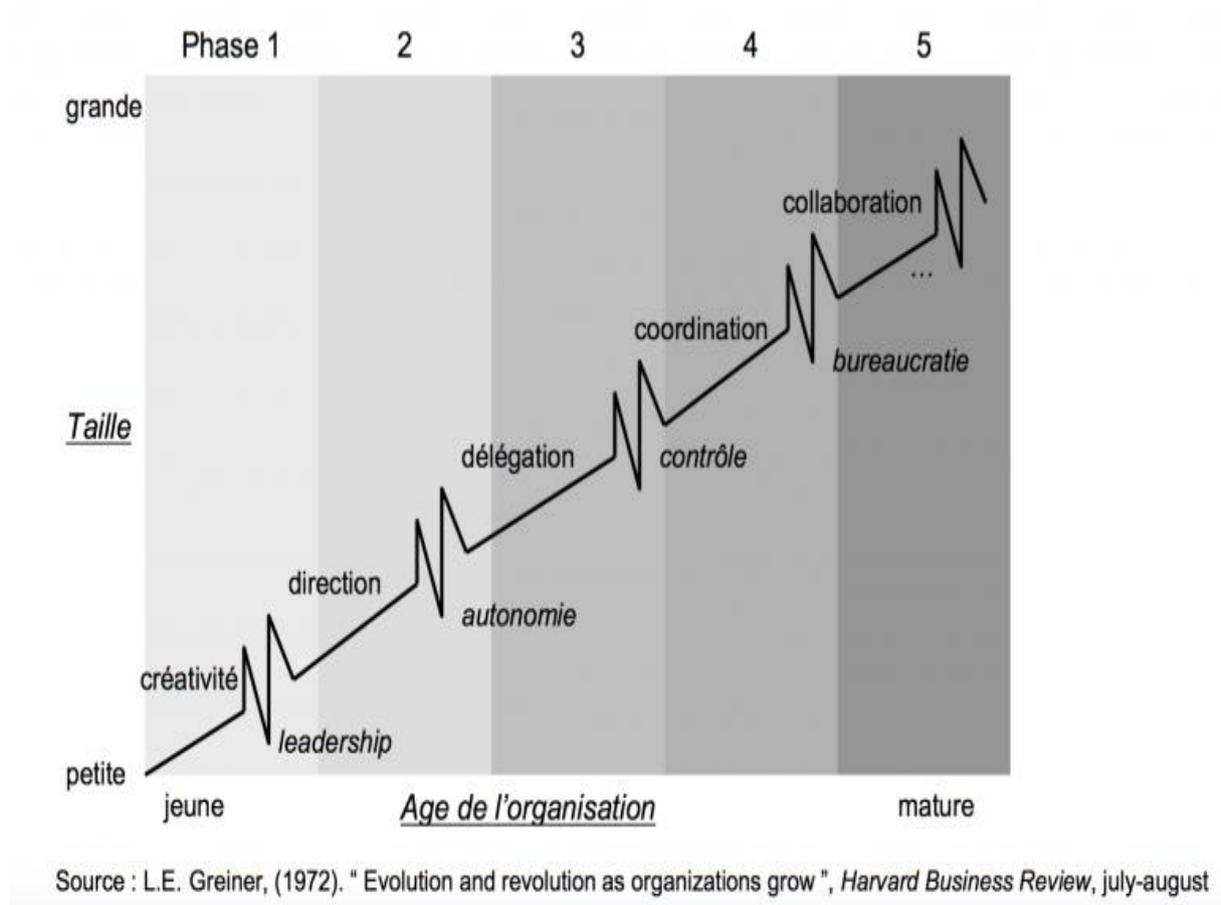


Figure 1: cycle de vie de la PME

S'agissant des causes qui sont à la base de la survie des entreprises du secteur des imprimeurs, des auteurs tels Rodolphe Durand et Jacques Obadia (1998) estiment que : « des variables propres à la population étudiée paraissent jouer un rôle important, mais parfois négligé, dans l'explication de la probabilité de survie des entreprises de cette population ». D'autres estiment que « le taux de création et de suppression sont simultanément élevés ou simultanément faibles dans les mêmes secteurs d'activité, avec une corrélation de 0,76 entre les répartitions sectorielles des deux indicateurs » (Davis et Haltiwanger, 1991).

Joseph SCUMPETER (1912) dans la « Théorie de l'évolution économique » croit à un phénomène où l'on voit disparaître certaines unités et l'entrée d'autres sur le marché. Il nomme cela la « création destructrice » en expliquant que seule l'innovation est la clé de la réussite de toute entreprise, le responsable de sa continuité, de son développement et de sa survie. Pour l'auteur, celle-ci aide l'entreprise à s'adapter perpétuellement aux changements des conditions de marché et d'anticiper les nouveaux besoins des clients et de conquérir de nouveaux marchés.

3. CADRE D'ANALYSE DE LA PERENNISATION DE LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE

La deuxième partie du travail s'articule autour de trois grands points. Le premier, décrit le processus de création d'entreprise au Mali, et, le second fait état de répartition des PME selon la branche d'activité et la taille. Le troisième point informe sur les PME créées et radiées.

3.1. LE PROCESSUS DE CREATION D'ENTREPRISE AU MALI

Le créateur d'entreprise ou le promoteur quel qu'il soit, avant de se lancer doit vérifier que les clients qu'il escompte existent réellement et qu'il y a des besoins identifiés non satisfaits. La réalisation et l'exploitation définitives nécessitent de nombreuses démarches.

Les démarches et procédures pour la création d'entreprise au Mali

Au Mali les démarches administratives et juridiques dépendent du secteur d'activité de l'entreprise.

- ✓ Les entreprises exclusivement commerciales sont régies par le code de commerce et relève de la compétence de la chambre du commerce ;
- ✓ Les entreprises de recherche et d'exploitation pétrolière sont régies par le code pétrolier;
- ✓ Les entreprises minières sont régies par le code minier qui relève de la compétence du ministère des mines ;
- ✓ pour les autres secteurs d'activités, elles sont régies par le code des investissements

Les structures d'accueil pour les investisseurs:

Nous retenons ici quelques-unes citées par l'APCE.

Le Centre National de Promotion des Investissements (CNPI): Il est la véritable interface entre les entreprises, l'administration, les partenaires au développement et les institutions financières.

Le guichet unique du Centre National de Promotion des Investissements (CNPI): Le Guichet unique vise à centraliser les démarches de l'investisseur pour lui éviter de se déplacer d'un service à l'autre.

Le Centre des Formalités des Entreprises (CFE): Ils s'occupent des immatriculations au registre du commerce des modifications de statuts et cessations d'activités.

La Chambre de Commerce, et d'Industrie du Mali (CCIM): Elle dispose des données quantitatives et qualitatives sur la quasi-totalité des secteurs et peut mettre à la disposition des nouveaux promoteurs des informations utiles à leurs projets.

La direction nationale des industries (DNI): Elle assure le contrôle de qualité des produits industriels et la propriété industrielle et gère la mise en place d'un système de normalisation et de mise à niveau ainsi que le suivi des entreprises agréées au code des investissements.

La Direction Nationale du Commerce de la Concurrence et de la Consommation (DNCCC): Elle est chargée de l'organisation du secteur privé et de l'élaboration de la réglementation, l'étude et l'information sur les marchés nationaux et internationaux et l'organisation des foires commerciales.

API- MALI: Agence pour la Promotion des Investissements au Mali

API accompagne et fournit tous les documents nécessaires pour la création de l'entreprise quel que soit sa nature (Société, Entreprise Individuel, GIE).

Le centre malien de promotion de la propriété industrielle (CEMAPI): Il est la structure nationale chargée de l'administration de la propriété industrielle au Mali.

Procédures de création d'entreprise: Les procédures de création d'entreprise au Mali demeurent longues comparativement aux autres pays de la sous-région. Le tableau 1 nous retrace de manière explicite les principales étapes à suivre.

Toute personne, quelle que soit sa nationalité, désirant exercer seul ou en société une activité commerciale sur le territoire malien, peut choisir l'une des formes de société qui convient à l'activité envisagée, parmi celles prévues par l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique. Le tableau n° 3 ci-dessous recense le nombre d'unités créées entre 2015 et 2020 au Mali.

Tableau 1: Les Étapes de création d'une entreprise au Mali

ETAPES	FORMALITES ACCOMPLIR	ORGANISME OU ADMINISTRAT ION RESPONSABLE	DELAIS
1. Constitution de la Société	- rédaction des statuts ; - enregistrements des statuts ; au service des impôts; - immatriculation au registre du commerce et du crédit, mobilier au greffe du tribunal de commerce; - publication au journal d'annonces légales	Notaire	Le délai de constitution d'une société est d'une semaine à compter du dépôt de tous les documents exigés
2. Obtention du numéro d'identification fiscale (NIF)	Demande timbrée accompagnée des documents justificatifs (statuts,...)	Centre des impôts de la commune du siège social de l'entreprise	Quarante-huit Heures
3. Immatriculation a la direction nationale de la statistique et de l'information	Demande d'immatriculation à remplir accompagnée des pièces justificatives (registre du tribunal de commerce, carte d'identification fiscale	Division statistique courante de la DNSI	Quarante-huit heures
4. Immatriculation a l'institut national de prévoyance sociale (INPS)	Demande d'immatriculation accompagnée des pièces justificatives relatives à la société et aux salariés	Service de l'immatriculation de l'INPS	Quinze jours après le début d'activité
5. Attestation d'ouverture d'établissement	Déclaration d'ouverture d'établissement à remplir accompagnée de documents justificatifs (statuts et règlement intérieur, contrats de travail des employés	Service industrie de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)	Un jour maximum
6. Déclaration de l'entreprise	Déclaration de l'entreprise	Inspection du travail	Huit jours ouvrables maximum après la création

Au vu des informations contenues dans ce tableau et dans tous les secteurs d'activité l'on a observé à des créations de plus en plus nombreuses de façon globale. Cette embellie est beaucoup prononcée au niveau des entreprises individuelles et celles répondant à la dénomination sociétés. Aussi, en termes d'années, des pics ont été observés pendant les années 2017; 2018 et 2019. Sur la base des données de la DGI, l'on apprend que le nombre de créations des PME a régressé ces six dernières années.

Cependant, au même moment l'on a remarqué la disparition d'année en année d'un nombre plus ou moins constant d'entités, exception faite des années 2019 et 2020 pour lesquelles les données n'ont pas été en leurs dispositions (cf. tableau 3). La DGI a notifié qu'il arrive des fois où des entreprises en cessation d'activité n'avaient pas été enregistrées par les services des Impôts et qu'en pareil cas la cessation pourrait ne pas être déclarée. Sur les vingt (27) entreprises déclarées en cessation d'activité entre 2015-2020, vingt (20) sont des Micro-entreprises, 6 des Petites entreprises et seulement une (1) est une moyenne entreprise. Par ce constat, il ressort que le taux de radiation est beaucoup plus important au niveau des Micro-entreprises que partout ailleurs.

Tableau 2: PME créées de 2015 – 2020

Nombre PME selon la forme juridique	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Entreprises Individuelles	4 120	5 986	6 754	7 858	13 323	9 048
Sociétés	1 650	3 196	3 264	3 240	3 246	2 409
GIE	112	155	40	120	148	94
Autres	41	0	12	17	14	163
TOTAL	5 923	9 337	11 235	11 233	16 731	11 714

3.2. REPARTITION DES ENTREPRISES SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE ET LA TAILLE:

Par ailleurs, les micros entreprises sont principalement les entreprises de commerce (66,3%), les entreprises de fabrication (12,5%) et les autres activités de services (13,5%). Les petites entreprises sont également celles exerçant dans le domaine du commerce (57,8%), les activités de fabrication (11,1%) et celles dans le domaine de l'enseignement (9,3%). En revanche, les moyennes entreprises sont celles exerçant dans le domaine du Commerce (46,8%), des activités de fabrication (10,6%), d'hébergement et restauration (8,5%) et des BTP (8,5%).

Tableau 3: Répartition des entreprises selon la branche d'activité et la taille

BRANCHES D'ACTIVITES	Taille des entreprises			Total
	Micro	Petite	Moyenne	
ACTIVITES DE FABRICATION	12,5%	11,1%	10,6%	12,4%
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ	0,3%	0,4%	0,0%	0,3%
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%
CONSTRUCTION	1,0%	3,6%	8,5%	1,1%
COMMERCE	66,3%	57,8%	46,8%	65,8%
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	0,1%	0,9%	2,1%	0,2%
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	1,5%	2,2%	8,5%	1,6%
INFORMATION ET COMMUNICATION	1,0%	0,4%	0,0%	1,0%
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0,2%	0,9%	2,1%	0,3%
ACTIVITES IMMOBILIERES	0,3%	0,4%	6,4%	0,3%
ACTIVITÉS SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	0,3%	0,0%	0,0%	0,3%
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	0,3%	0,4%	0,0%	0,3%
ACTIVITES D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	0,1%	0,4%	0,0%	0,1%
ENSEIGNEMENT	1,1%	9,3%	4,3%	1,5%
ACTIVITÉS POUR LA SANTÉ HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	0,6%	5,3%	6,4%	0,9%
ACTIVITÉS ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	0,6%	0,0%	0,0%	0,6%
AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES N.C.A.	13,5%	5,8%	2,1%	13,1%
ACTIVITÉS SPECIALES DES MÉNAGES	0,1%	0,9%	2,1%	0,1%
ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS EXTRATERRITORIALES	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source: Recensement général des MPME par le Secrétariat Technique Permanent du Conseil Supérieur Secteur Privé en 2018

3.3. NOMBRE DE MPME CREES ET RADIEES DE 2015 A 2020:

Les entreprises peuvent disparaître sous quatre formes, à savoir: la liquidation, la cessation volontaire, la fusion et l'absorption.

- **la liquidation** ; Elle met fin à l'activité de l'entreprise ou se réalise par cession globale ou séparée du patrimoine et de tous les droits et des biens.

- **la cessation** ; Dans le cadre de la cessation, l'entrepreneur ou l'assemblée générale formule la demande de la cessation de son activité. Ces type d'entreprises ne sont pas très capitalistes et connaissent des problèmes de rentabilité de l'ensemble des capitaux engagés, principalement sans doute en raison de difficultés à écouler leurs productions.

- **la fusion** : c'est une lorsque deux ou plusieurs entreprises se muent pour créer une seule unité. C'est une sorte de réponse donnée par des entreprises au changement de leur environnement économique pour tenter de contribuer à modifier la situation.

- **la fusion-absorption ou fusion-scission** : C'est quand une ou plusieurs entreprises sont dissoutes, en se fondant (absorber) dans une autre où la personnalité morale est maintenue, et devient propriétaire de l'ensemble du patrimoine des sociétés absorbées.

L'analyse de ce tableau montre que sur les 335 entreprises créées entre 2015 et 2020 les plus importants effectifs en termes de création et de radiation ont été relevés au niveau des Micro-Entreprises et ensuite viennent les petites Entreprises. Au total, il y a eu vingt-sept radiées avec un taux de :

$$\text{Taux Radiation} = \frac{\text{Nombre total des radiations de l'année en cours}}{\text{Nombre total des PME enregistrées pour l'année en cours}} * 100 = \frac{27}{335} * 100 = 8,059\%. \text{ Ce taux est celui de la sous période.}$$

Tableau 4: Nombre de MPME créés et radiées de 2015 à 2020

Années	Nombre de MPME	Nombre de Micro Entreprises radiées	de – Petites Entreprises radiées	Nombre de Moyennes Entreprises Radiées	Total Radiations au 31 décembre
2015	90	4	1	0	5
2016	81	5	0	0	5
2017	67	6	4	1	11
2018	27	5	1	0	6
2019	41	/	/	/	/
2020	29	/	/	/	/
Total	335	20	6	1	27

Source: Reproduit à travers les données de la DGI

4. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Notre recherche s'inscrit dans une démarche hypothético-déductive. En effet, nous sommes partis d'une série d'hypothèses et espérons étudier les facteurs influençant l'espérance de vie des PME ainsi que leur stratégie de pérennité en lien avec ces prédictions. Compte tenu des objectifs de cette recherche, une approche quantitative nous a paru plus pertinente. Nous avons opté pour cela à une enquête sur le terrain à partir d'un échantillon d'entreprises. Notre étude porte sur le Mali (en Afrique de l'Ouest) en raison du fait que ce pays est caractérisé par un faible taux d'investissement tant industriel qu'infrastructural. En plus, le pays bien qu'étant doté de quelques ressources naturelles diversifiées ne parvient pas à attirer de gros investissements comme dans le cas du cacao ou du café en Côte d'Ivoire.

Pour répondre aux questions portant sur les facteurs qui influencent l'espérance de vie des PME ainsi que leurs stratégies en matière de pérennité, une enquête a porté sur un échantillon de 200 entreprises ayant majoritairement dépassé les premières phases du cycle de vie tandis que d'autres ont atteint la décennie d'existence. Cet échantillon se compose essentiellement d'entités évoluant uniquement dans le secteur formel au regard de l'objet de l'étude. Le choix des entreprises enquêtées a été dicté par le respect de certains critères afin de garantir la représentativité de l'échantillon.

Notre étude sera appuyée par un recensement très récent des MPME (2018) mené par les Ministères du Développement Industriel et de la promotion des Investissements et celui du Plan et de l'aménagement du territoire et de la population de la République du Mali. Cette étude a révélé les différentes caractéristiques des MPME pour ce qui est des caractéristiques sociodémographiques des chefs d'entreprises et aussi des caractéristiques générales. Nous utiliserons les données primaires issues de l'enquête et les données secondaires de ce recensement des MPME (2018) pour constituer la base de nos données.

5. PRÉSENTATION ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Notre enquête révèle que dans 90% des cas les propriétaires dirigeants ont une grande importance et un rôle déterminant pour l'avenir de la PME/PMI. Les enquêtés pensent que c'est par le comportement, les ressources et la compétence que le propriétaire dirigeant réalise des arbitrages et effectue des choix stratégiques et opérationnels. L'étude montre que 75% des enquêtés sont d'avis que l'organisation fait partie des facteurs internes explicatifs de la pérennité ou non de la PME. Le dirigeant, par sa personnalité et son comportement est garant de la réussite de l'entreprise. En effet, il lui assure le maximum de sécurité en fonction de ses

aspirations, son histoire, sa culture et son objectif. Le tableau suivant résume les caractéristiques et le degré d'importance du dirigeant.

Le tableau montre que la majorité des PME enquêtées soutiennent que la bonne qualité d'un, sa passion, son professionnalisme, sa proximité du terrain, son sens de la communication et sa vision sur le long terme sont autant de facteurs nécessaires à la pérennité de la PME. Cette pérennité est due à la capacité du manager à affronter l'environnement dans lequel la PME évolue, de la connaissance du terrain et des compétences dans bien de domaines. La passion, le professionnalisme et le sens de la communication occupent respectivement 60%, 75%, 65%. La connaissance du domaine et les compétences sont aussi déterminants. Pour des enquêtées le comportement est changeant en fonction des objectifs et aspirations personnel.

Tableau 5: Résultats

Caractéristiques/Degré d'importance	1	%	2	%	3	%	4	%	5	%	Cumul	SR	%	Total
La Passion	10	5	25	12.5	20	10	50	25	90	45	97.5	05	2.5	200
Le Professionnalisme	01	0.5	10	05	12	06	40	20	137	68.5	100	00	00	200
La Proximité du terrain	/	/	20	10	30	15	15	7.5	125	62.5	95	10	05	200
Le sens de la communication	05	2.5	05	2.5	10	05	15	7.5	150	75	92.5	15	7.5	200
La vision sur le long terme	/	/	05	2.5	10	05	20	10	145	72.5	90	20	10	200

Source: Auteurs à partir des informations de l'enquête

4. CONCLUSION

Nous avons cherché à répondre de façon claire à la question principale à savoir: Quel est l'impact de la gouvernance sur l'espérance de vie des PME opérant au Mali?

Notre étude prouve que l'investissement, le profit et la croissance sont reconnus comme trois des principaux défis à relever par l'entrepreneur dirigeant. Ainsi, il serait nécessaire pour toutes les entreprises de les assurer afin qu'elles puissent continuer à suivre la voie du succès.

L'organisation efficace est nécessaire pour la survie et la compétitivité dès l'instant qu'elle permet aux entreprises de réaliser des économies d'échelle continuellement. L'entrepreneur peut se prémunir de deux triples objectifs: soit la pérennité, l'indépendance et la puissance d'un

côté ou de l'autre la croissance, l'autonomie et la pérennité. La mort des unités est causée par: la mauvaise qualité du dirigeant, la concurrence déloyale, le poids de l'informel, les truquages des marchés d'appels d'offre au profit des entreprises qualifiées d'« écran de fumée » ou « fictifs », les lenteurs administratives, les contraintes réglementaires, la politique du deux poids deux mesures, l'impunité des agents véreux ainsi que le manque de rationalité économique, politique et familiale.

Ceux sont des problèmes en liaison avec le financement pour 82,6%, à l'approvisionnement pour 44,1%, à la qualification à hauteur de 23,9%, à l'emplacement pour 20% et, enfin, aux considérations socioculturelles pour 14,2%. L'environnement de l'entreprise, la méconnaissance du produit ou de l'activité souhaité dans la localité par la clientèle, l'incapacité à satisfaire la demande des produits sur le marché et la non maîtrise du réseau de distribution ont été cités comme étant de réels responsables de la mortalité infantile des PME. Les trafiquants importateurs gênent énormément la pérennité des entreprises au Mali.

Le système bancaire en place, méfiant des PME, est beaucoup plus tourné vers l'État et le secteur productif au détriment des PME.

Il serait souhaitable d'assainir le secteur par une révision générale des textes réglementaires en vigueur, de sanctionner des fonctionnaires véreux (fraudeurs, laxistes, népotistes etc.), de combattre efficacement les trafics en tout genre et, enfin, de protéger le marché local par l'organisation périodique des séances de mise à niveau tout en créant des possibilités réelles d'accès aux marchés sous régionaux et même internationaux.

REFERENCES

- [1]Aboubacar Abdou TOURE: « Analyse de l'espérance de vie des PME » : cas du Mali, thèse de doctorat, Année 2022 ;
- [2]Banque Mondiale (1989), "L'Afrique Sub-saharienne, de la crise à une croissance durable", Etude de prospective à long terme, Washington D.C.
- [3]Belletante Bernard et al.: «Diversité économique et modes de financement des PME», Ed. L'Harmattan, 2001. ;
- [4]Bouloundou, P.L. « Le financement des petites et moyennes entreprises au Gabon: réalités et perspectives », Mémoire de maîtrise en Faculté de droit et des sciences économiques, Université Omar Bongo, Libreville, Gabon, 272 pages, 1994 ;
- [5]CHARTRE DES MPME DE LA CEDEAO 2015 – 2020;
- [6]Claude Albagli « Innovation, TIC et Performance des PME en Afrique subsaharienne 1993);

Code des Investissements au Mali, 2012;

[7]David FONGANG: «La PME en Afrique, Essai d'une définition commune», Ed. L'Harmattan, 2014;

[8]Davis et Haltiwanger, 1991;

[9]Ellis Stephen et Yves-André Fauré, « Entreprises et entrepreneurs africain » Edit. Karthala, 1995.

[10]Farjat et Ramiche, «Les PME dans les systèmes économiques contemporains», France, Association internationale de droit économique), 1986;

[11]Fillon L.J. : « le management des PME : de la création à la croissance », Ed. Pearson Educat, Paris, 2007 ;

[12]Gérald d'Amboise, « Quelle gestion stratégique pour la PME? » Edit. Presses Inter universitaire septembre 1997;

[13]Gérard Koenig: « De nouvelles théories pour gérer la firme du 21^{ème} siècle », Ed. Economica, Paris, 1999. ;

[14]GIBRAT, « La loi de l'effet proportionnel », 1931

[15]H.Gabriel et J.L.Jacquier, « La théorie moderne de l'entreprise: l'approche institutionnelle », Edit. Paris Economica 1994

[16]J.M. Chevalier: « Introduction à l'analyse économique ».Ed. la Découverte. Paris, 1995. P.18

[17]J.S. RAUWEL: « les facteurs de succès des PME en Allemagne » Ed. Dunod, Paris, 2006-2007, p.11. ;

[18]Joseph SCUMPETER, « Théorie de l'évolution économique », (1912)

[19]Julien P. A.: « les PME bilan et perspectives », Ed. Economica, Paris 1997;

[20]Karim Messeghem et Olivier Torres: « Les grands auteurs en Entrepreneuriat et PME », Edition EMS management et société, 2015;

[21]Le rapport Berg est le nom le plus couramment utilisé pour le rapport publié par la Banque mondiale "Développement accéléré en Afrique subsaharienne: un plan d'action", rédigé par Elliot Berg en 1981.

[22]Neck, P. A. «L'Afrique et le développement des petites entreprises: politiques et programmes », Genève, 1^{ère} édition, Bureau international du travail, 260 pages, 1981;

[23]OCDE, Perspectives sur les PME, 1997

[24]Olivier Torrès, « LES PME », Edition Flammarion, 1990;

[25]Olivier TORRES, « Les PME », Dominos, Flammarion, 1998

- [26]P. Drucker, « Innovation and Entrepreneurship », 1985
- [27]P.A. Julien, « Stratégie et contrôle de l'information dans les PME », 1998.
- [28]Perspectives de l'OCDE sur les PME 2000
- [29]R. Wtterwilghe: « la PME, use entreprise humaine », Ed. De Boeck, Paris, 1998.
- [30]R. Wtterwulge : « *la PME une entreprise humaine* », 1998 ;
- [31]Rapport: « La PME dans l'UEMOA face aux exigences de la compétitivité mondiale » 2^{ème} édition du salon des affaires, de l'innovation et de partage des PME, Bamako Mali 2016 ;
- [32]Recensement général des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) au Mali, Ministère du Développement Industriel et de l'Investissement, 2019 ;
- [33]Rivolala RATSIMANDRESY, 2017« Revue d'économie industrielle année pp. 4-5
- [34]Rodolphe Durand et Jacques Obadia, « Revue d'économie industrielle année 1998 pp. 4-5
- [35]Saubin M. « Le management des entreprises en Afrique: dimensions spécifiques de la formation des cadres et de la négociation, Gestion 2000, vol. 1, pp. 51-70.), 1985 ;
- [36]Schumpeter, J., 1911, *The Theory of Economic Development*, Cambridge, MA: Harvard University Press.
- [37]Steven J.Davis et John Haltiwanger, « Création brute d'emplois, destruction d'emplois et réaffectation d'emplois » 1991 The Quarterly Journal of Economics, vol, 107, p.8019-863
- [38]Yvon Gasse, « La continuité dans la PME familiale» Edit. Presse de l'Université de Québec 1986